



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n° 47 – Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités

(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbaux des séances des 29 novembre et 3 décembre 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1235-20191204

2019

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 3 DÉCEMBRE 2019	3
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)	4
REMARQUES FINALES	5

Première séance, le vendredi 29 novembre 2019

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n^o 47 – Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités (Ordre de l'Assemblée le 28 novembre 2019)

Membres présents :

- M. Allaire (Maskinongé), vice-président

- M. Bussière (Gatineau)
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M^{me} Grondin (Argenteuil) en remplacement de M. Thouin (Rousseau)
- M. Jacques (Mégantic)
- M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- M. Lamothe (Ungava) en remplacement de M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)
- M. Lebel (Rimouski), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales, en remplacement M^{me} Perry Mélançon (Gaspé)
- M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales
- M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales
- M. Tremblay (Dubuc)

Autre participant :

- M^e Nicolas Paradis, sous-ministre adjoint, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 36, M. Allaire (Maskinongé) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Laforest (Chicoutimi), M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) et M. LeBel (Rimouski) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Paradis de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 12 h 47, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

À 13 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 3 décembre à 10 heures.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dominic Garant

Francine Charbonneau

DG/ag

Québec, le 29 novembre 2019

Deuxième séance, le mardi 3 décembre 2019

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 47 – Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités (Ordre de l'Assemblée le 28 novembre 2019)

Membres présents :

- M. Allaire (Maskinongé), vice-président

- M. Bussière (Gatineau)
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M. Jacques (Mégantic)
- M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- M. Lebel (Rimouski), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales, en remplacement M^{me} Perry Mélançon (Gaspé)
- M^{me} Lecours (Les Plaines) en remplacement de M. Thouin (Rousseau)
- M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales
- M^{me} Tardif (Lavolette-Saint-Maurice)
- M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, en matière d'habitation et protection des consommateurs
- M. Tremblay (Dubuc)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

- M^e Nicolas Paradis, sous-ministre adjoint, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- M. Jessy Baron, sous-ministre adjoint, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 04, M. Allaire (Maskinongé) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Article 2 (suite) : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^c Paradis de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Baron de prendre la parole.

Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : Après débat, l'article 3 est adopté.

Article 4 : Un débat s'engage.

À 12 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 16 h 30, la Commission reprend ses travaux.

Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : Après débat, l'article 5 est adopté.

Article 6 : Après débat, l'article 6 est adopté.

Article 7 : Après débat, l'article 7 est adopté.

Article 8 : Après débat, l'article 8 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Allaire (Maskinongé) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) et M^{me} Laforest (Chicoutimi) font des remarques finales.

À 17 h 29, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mercredi 4 décembre 2019, après les affaires courantes, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dominic Garant

Francine Charbonneau

DG/ag

Québec, le 3 décembre 2019